

Habilitation chargé de consignation BT BC – Initiation

Formation continue

Durée

2,5 jours

Lieux

Cachan, Tremblay-En-France - PN2,
Mantes-la-Ville, Emerainville

Support

Fascicule

Coût

230 € HT/jour

Domaines de formation

Sécurité Réglementaire

Prérequis

Fondamentaux de l'électricité

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Programme détaillé

Programme théorique :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain,
- Connaître les noms et les limites des différents domaines de tension,
- Connaître les zones d'environnement et leurs limites,
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension TBT et BT,
- Décrire le principe d'une habilitation,
- Donner la définition des symboles d'habilitation,
- Donner et lister les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique,
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux,
- Citer les équipements de protection collective (EPC) et leur fonction,
- Citer les moyens de protection individuelle (EPI) et leurs limites d'utilisation,
- Décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée),
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés,
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement et spécifiques aux travaux,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel dans un environnement électrique,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Programme pratique :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation,
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser,
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires,
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection (collectifs et individuels) et être vigilant face aux autres risques,
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation en une ou deux étapes,
- Réaliser une consignation en une et deux étapes sur différents types de matériels,
- Analyser les risques et prévoir les mesures de protection adaptés pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Assurer la surveillance électrique de l'opération,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Seul savoir-faire non abordé : renseigner un avis de réquisition (seulement si nécessaire) .

Habilitation chargé de consignation BT BC – Initiation

Formation continue

Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur, un poste technique équipée de systèmes modularisés, de systèmes de production didactisés et des EPI.

Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et/ou mise en situation

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 01/07/2024